Envoyé en préfecture le 13/04/2026
Reçu en préfecture le 13/04/2026
Publié le
ID : 029-212900732-20260404-2026D002CCAS-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE LA COMMUNE DE GUIMAËC

DÉLIBÉRATION 2026D002CCAS

BUDGET PRIMITIF 2026 – BUDGET CCAS

Rapporteur : Pierre LE GOFF, Maire

Pierre LE GOFF, Maire, présente aux membres du conseil d'administration le projet de budget primitif 2026 du budget CCAS

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRE	BP2026
002 DEFCIT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	2 749,71 €
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	46 600,00 €
012 CHARGES DE PERSONNEL	150,00 €
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	150,00 €
66 CHARGES FINANCIERES	1 863,00 €
23 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	5 200,00 €
TOTAL	**56 712,71 €**
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
CHAPITRE	BP2026
002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	- €
70 VENTES, PRODUITS, PRESTATIONS DE SERVICES	42 500,00 €
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	13 812,71 €
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	400,00 €
TOTAL	**56 712,71 €**
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRE	BP2026
16 EMPRUNTS	5200
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 753,16 €
CHAPITRE 23 IMMOBILISATIONS EN COURS	40 000,00 €
TOTAL	**159 953,16 €**
RECETTES D'INVESTISSEMENT	
CHAPITRE	BP2026
001 EXCEDENT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	4 753,16 €
21 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	5 200,00 €
16 EMPRUNTS	150 000,00 €
TOTAL	**159 953,16 €**

Après avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2026 du CCAS arrêté comme suit :

	DÉPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	56 712,71€	56 712,71€
Section d'investissement	159 953,16€	159 953,16€
TOTAL	**216 665,87€**	**216 665,87€**

D'AUTORISER le Président du CCAS, ou son représentant, à accomplir toute formalité nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré, à GUIMAËC, les jours, mois et an précités.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DÛMENT SIGNÉ. **Pierre LE GOFF, Maire**